

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2003, LE 27 JANVIER 2014

Salle des fêtes Barbillat-Touraine - Belle-Isle 36000 Châteauroux

I - ACCUEIL

Le président J-Jacques BERENGUIER ouvre l'Assemblée Générale à 18 heures 15 en remerciant les personnes présentes dans la salle, au nombre de 100 environ. Il salue la présence, dans le public :

- de Patrick DREIER Directeur Départemental de l'ONAC,
- de F Mory représentants le Maire de Châteauroux,
- des médias locaux.

II - DEROULEMENT DE LA SEANCE

Le Président JJ BERENGUIER remercie l'assistance pour cette forte participation et présente ses vœux de bonheur et de santé à tous.

Après énumération des adhérents, conjoints et amis décédés dans l'année, il demande un moment de recueillement.

Le président fait part de 71 pouvoirs accordés aux personnes présentes dans la salle et constate que le quorum est largement atteint pour que la séance puisse se dérouler.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire et propose l'approbation, à main levée, du compte-rendu de la précédente assemblée. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité. Ensuite, il procède à la lecture du **rapport moral** en commentant chaque point. Le rapport moral est présenté au vote à main levée ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

Le secrétaire André REIGNOUX présente le **rapport d'activités** de l'association. Il est présenté au vote à main levée ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

Le trésorier Roland DE VASSOIGNE présente le **rapport financier**. Absent lors de l'assemblée, le vérificateur des comptes Roland CLEON avait approuvé par courrier, avant la séance, la bonne tenue de la trésorerie et avait donné un avis favorable. Le rapport est soumis au vote ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

Il est procédé ensuite au vote à main levée, pour le renouvellement des cinq membres sortants, désignés par tirage au sort lors d'un Conseil d'Administration : Martial Chamblanc, Michel Heu, Guy Luscan, Paul Tadiou et Michel Truffaut. Tous se déclarent démissionnaires et candidats à la réélection à l'exception de Paul Tadiou qui ne souhaite pas se représenter. Les quatre membres candidats sont réélus à l'unanimité.

Après proposition à l'assemblée, Paul Tadiou est désigné à la fonction de vérificateur aux comptes. JP Dager est volontaire pour être vérificateur suppléant.

Le Président remercie l'assistance pour la confiance accordée.

III - QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS - DEBAT

La question posée par une personne présente concerne le libellé de notre association. Il est en effet un peu long mais il contribue à nous faire mieux connaître. Quand notre association sera

bien en place, connue et reconnue, nous pourrions l'alléger. Nous nous orienterons alors vers :

Association des Amis de La Martinerie.

Le Président invite Patrick DREIER directeur Départemental Des Anciens Combattants, à faire un rapide exposé sur les possibilités d'aide accordées aux membres de l'ONAC.

Le Président constate un effectif croissant des adhérents Au nombre de 350 environ le jour de l'AGO. Le souhait est d'atteindre rapidement 500 personnes.

Un appel est lancé aux volontaires pour assurer différentes missions et notamment :

- l'encadrement d'un jeune en service civique,
- la gestion des matériels et équipements qui seraient mis à la disposition de l'association lors des expositions. P. Padélec est sollicité ; nous espérons une réponse favorable,
- la présence pour la tenue de notre stand lors du forum des associations de Châteauroux les 20 et 21 septembre 2014,

Un appel est également lancé aux personnes présentes pour procéder à la recherche de documents, renseignements, photos...liés à la présence militaire sur le site.

A la demande de plusieurs personnes, F Barraud évoque l'idée de la création d'un Blog sur Internet. L'étude sera lancée en liaison avec Ph Soulé.

Le Président évoque le souhait de voir se réaliser rapidement l'attribution des deux bâtiments du lieu de mémoire. Nous attendons une réponse de la CAC vers la fin mars 2014. La location pourrait se réaliser au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans pour 1 € par an, payable en une seule fois. Dès la prise de possession il conviendra de se lancer dans la recherche des financements nécessaires à la rénovation des locaux. Le coût estimé des travaux s'élève à 400 000 €.

La séance est close vers 19 heures 30. Un vin d'honneur, offert par la ville de Châteauroux, ainsi que de nombreuses frangipanes, offertes par l'association, sont proposés à tous les participants. Les galettes des rois ont été préparées par Frédéric Joseph, boulanger-pâtissier à Chezal-Benoit et adhérent de l'association.

Après avoir présenté la répartition des futures installations sur le site de La Martinerie, le président donne la parole au vice président F Mory qui complète ces informations et présente plus particulièrement l'implantation du Centre National de la Fédération Française de Tir qui regroupera 48 disciplines.

IV - COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : Le CA est élu pour une période de 3 ans. Les membres, après désignation par tirage au sort, sont renouvelés par tiers tous les ans. Le nouveau bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration qui doit se dérouler le 19 février 2014.

Membres maintenus		Membres réélus
BARRAUD Franck	DE VASSOIGNE Nicole	CHAMBLANC Martial
BERENGUIER J Jacques	DE VASSOIGNE Roland	HEU Michel
BOUNIOUX Serge	MORY Francis	LUSCAN Guy
BUTHON Laurent	REIGNOUX André	TRUFFAUT Michel
CLEON Roland		

Pour le président
André REIGNOUX secrétaire